5F0450139

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS D'IMPOSITION
TAXES FONCIÈRES
votées et perçues par la commune, le département, la région et divers organismes

2007

M REVELLAT PHILIPPE LOUIS
EPX STROPIANO EVELYNE

0129 BOULEVARD PASTEUR

94360 BRY SUR MARNE
PROP/INDIVIS 4101 269313 * C

MME REVELLAT EVELYNE JEANNE
NEE STROPIANO
PROP/INDIVIS 269315

DÉPARTEMENT : 910 ESSONNE

COMMUNE : 114 A BRUNOY

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Propriétés bâties

		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement ④		Taxe ordures ménagères ①	Total des cotisations
Taux 2006		16,43%	0,571%	0,583%	8,97%	1,27%	%	%	7,68%	
Taux 2007		16,43%	0,608%	0,583%	8,97%	1,27%	%	0,165%	7,95%	
Adresse		3B IMP DE BRIE								
Base		1810	1810	1810	1810	1810		1810	1810	
Cotisation		297	11	11	162	23		3	144	65
Adresse										
Base										
Cotisation										
Cotisations	2006	292	10	10	159	23		-	137	
	2007	297	11	11	162	23		3	144	
2		+1,71%	+10,00%	+10,00%	+1,89%	0%	%	- %	+5,11%	

Propriétés non bâties

		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement ④		Chambre d'agriculture
Taux 2006		%	%	%	%	%	%	%	%
Taux 2007		%	%	%	%	%	%	%	%
Base terres non agricoles									
Base terres agricoles									
Cotisations	2006								
	2007								
2		%	%	%	%	%	%	%	%

		Base du forfait forestier ③	Majoration base terr. const. ⑤	Caisse d'assurance accidents agricole
Base - État				×
Base collectivités				

Frais de gestion de la fiscalité directe locale 6 5

8

9

9

Montant de votre impôt 703

Direction Générale des Impôts
RENSEIGNEMENTS ET RÉCLAMATIONS
sur le calcul de l'impôt

Pour l'exoneration ou le dégrevement des personnes âgees : s'adresser au centre des impôts *(voir au verso)*

Centre des impôts : 910 4101 111

CDIF CORBEIL I

SECT 1ER SECTEUR
75B RUE FERAY

91107 CORBEIL ESSONNES CEDEX

Tél. : 01 60 90 51 11
Mel. : cdif.corbeil-1@dgi.finances.gouv.fr
Accueil : LUN A VEN 8H45-12H 13H30-16H15
ET SUR RDV JUSQU'A 17H00

N° de propriétaire : 114 R01348 U
Réf. adm. : 910 51 022 005 114 A E W

Trésor public
RENSEIGNEMENTS SUR LE PAIEMENT DE L'IMPÔT

Numéro fiscal : 19 53 845 957 154
Référence de l'avis : 07 91 4053410 50
Tél. : 01 60 46 03 03 Mél. : t091005@cp.finances.gouv.fr
Accueil : 9H/16H TLJ SAUF SAMEDI
Avec ou sans rendez-vous

Votre trésorerie : TRES. BRUNOY
26 ROND POINT DU DONJON
91805 BRUNOY CEDEX

WE G4 F0 18084 100907 66

M REVELLAT PHILIPPE LOUIS
EPX STROPIANO EVELYNE

0129 BOULEVARD PASTEUR

94360 BRY SUR MARNE

Sur www.impots.gouv.fr, consultez votre compte fiscal et accédez à vos avis de taxes foncières ainsi qu'à l'ensemble de vos données fiscales.

Pour ne plus avoir à y penser !
choisissez le prélèvement annuel pour vos impôts locaux.

Établi le : 08-08-2007
N° de rôle : 221
Date de mise en recouvrement : 31-08-2007

Montant de votre impôt 703,00

Somme à payer	**703,00**
Date limite de paiement	**15-10-2007**

Vous pouvez régler cet impôt :

- par paiement direct en ligne sur www.impots.gouv.fr,
- par adhésion au prélèvement annuel auprès de votre trésorerie jusqu'à la fin du mois précédant la date limite de paiement ou sur www.impots.gouv.fr jusqu'à la date limite de paiement,
- par TIP, chèque, virement ou en numéraire.

L'enveloppe retour jointe est réservée exclusivement au paiement par TIP ou par chèque, elle ne doit pas être utilisée pour l'envoi de tout autre document.

Partie a détacher suivant le pointillé

5F0450139

91005 M REVELLAT PHILIPPE LOUIS 07 91 4053410 50